

A F F A I R E N° 6.1

O B J E T : Financement des travaux de viabilité des opérations d'Habitat Social
S.I.D.R.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 28 Octobre 1981 (affaire n°12), du 13 août 1981 (affaires n°S 20, 21, 22), vous avez bien voulu donner votre accord à la SIDR pour une participation Communale sur les travaux de viabilité de ses opérations d'Habitat Social.

Afin de permettre à la S.I.D.R. de compléter le financement de ces travaux, une subvention du Fonds Routier vient de nous être accordée dans la proportion du 1/6 è du coût de l'opération, à charge pour nous de la reverser à cette Société après respect des conditions de cession des ouvrages.

Ces opérations sont les suivantes :

Programme 1980	Subvention FIR
- Félix Guyon I	315.000
- Félix Guyon II	194.000
- Honoré de Crémont I	101.400
- Léon Dierx	105.600
Programme 1981	
- Honoré de Crémont II	62.000
- Léon Dierx II	117.000
- Julien de Rontaunay	176.000

Je vous demande par conséquent de bien vouloir m'autoriser à solliciter le versement des subventions correspondantes en vue de leur reversement à la S.I.D.R. après remise des ouvrages à la Commune.

Suivant l'avis des Commissions, le Secrétaire précise la situation des lotissements SIDR :

- Félix Guyon : Hauts de Moufia
- Honoré de Crémont : Route de Moufia
- Léon Dierx : Chaudron
- Julien de Rontaunay : Chaudron.

Mis aux voix, le rapport EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Reçu à la Préfecture